

L'austérité budgétaire imposée par l'Etat décourage les élus, freine le développement et le maintien des services de proximité pour les populations. Depuis 1982, les collectivités territoriales vivent au rythme des réformes à la fois partielles et contradictoires.

Ces changements ont contribué à complexifier et à déstructurer l'organisation territoriale. Une certaine opacité et rationnement des recettes dédiées, qu'elles soient fiscales ou bancaires se sont installées !

En parallèle, les collectivités subissent un tassement de leurs recettes et une baisse du concours de l'Etat... La loi NOTRe venant façonner ce paysage en transformant l'organisation administrative de nos territoires et un tournant radical sur le financement et les orientations budgétaires.

Or, l'endettement des collectivités, notamment nos communes, ne représente que 9 à 10% de la dette nationale alors qu'elles assurent 70% de l'investissement public et sont le lieu par excellence d'implantation de d'accès aux services publics (écoles, transports, culture, sport, voirie...).

La continuité d'une telle politique envers nos collectivités territoriales est dangereuse ! Il n'y a pas cher à donner de l'avenir de nos communes rurales et de nos services publics !

Désertification en zone rurale mais aussi péri urbaine, hyper concentration urbaine, privatisation, précarité en sont déjà les aspects les plus poignants. Pourtant, des voies existent pour faire autrement, contribuant à construire un nouveau modèle social. Au lieu de concentrer les finances sur les régions et inter communalités qui accompagnent le désengagement de l'Etat, une meilleure harmonie en termes de financement par strates, notamment pour nos communes et nos départements serait un gage de démocratie de proximité ! Cela n'exonère en rien le besoin de réflexion sur de futures organisations au coeur de nos territoires pour de meilleures aménagements et réponses aux besoins des citoyens.

A ce titre, l'impôt doit être la clé de voutes pour ces futures réorganisations. La réforme des impôts locaux, sous couvert de redonner du pouvoir d'achat, ne règlera pas le besoin de moyens supplémentaires pour nos communes, permettant de maintenir et développer les services à rendre au public... Pire, cela risque de s'aggraver si l'Etat ne compense pas correctement la perte de recettes fiscales dues aux communes.

Une réforme fiscale plus juste s'impose pour plus d'efficacité. Elle doit soutenir l'investissement public, l'économie locale et l'emploi. Cela doit passer par une nouvelle politique des banques, mesures qui permettraient d'accompagner les projets des collectivités locales. Nous devons penser à la création d'un fond social, solidaire et écologique au niveau de l'Europe en lien avec la Banque Centrale Européenne. Or, comment utiliser les fonds européens en faveur du développement au coeur de nos territoires en prenant en compte la transition énergétique, les divers accords tels que le Grenelle de l'environnement, l'emploi, la notion de vivre et travailler au pays.



Un contre-courant nécessaire pour contrer le dogmatisme de ceux qui pensent que la dépense publique est forcément une mauvaise dépense... Or, ce qui doit définir si une dépense est bonne ou non, c'est son utilité !

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire



Ecole de Jugeals-Nazareth

Lundi 24 juin, les enfants de la classe CE2 ont visité la grotte de Lascaux IV où ils ont vu des peintures rupestres et utilisé des tablettes pour apprendre en jouant. Ensuite, ils sont allés au parc du Thot pour participer à un atelier d'art pariétal : chacun a dessiné un animal sur les parois d'une grotte reconstituée en utilisant les techniques de la Préhistoire.

Nicolas DELORD, directeur.



ASJN Football

Les vacances vont faire du bien après une saison aboutie. Tous les joueurs, dirigeants, éducateurs, joueurs, parents et supporters vont se reposer pour repartir en forme, du bon pied et toujours avec autant de volonté !

Un nouveau staff pour les séniors vient de voir le jour.

. **Damien Cossaune** devient le nouvel entraîneur de l'équipe A et sera épaulé par deux figures du club, **Jean Raymond Garcia** et **Stéphane Bordas**. Ils continueront le travail entrepris pour pérenniser le club en régionale et continuer à faire éclore nos jeunes joueurs.

. **Philippe Verlhac** reste l'entraîneur de l'équipe B. Maintenu en Départementale 1 pour sa première saison au plus haut niveau départemental, la tâche sera de nouveau difficile pour la réserve de l'ASJN. **Stéphane Rouhaud**, ancien coach de l'équipe C, intègre le staff sportif de l'équipe B.



ASJN, victorieuse pour la seconde fois de la Coupe de la Corrèze !

.Promu en Départementale 3 au terme d'une magnifique saison, l'équipe C est confiée à **Ahmet Aras**. Ahmet a participé à la superbe saison sportive et humaine de l'équipe C, la saison dernière, en tant que joueur et, il s'installe maintenant sur le banc. **Bienvenue à tous !**

L'équipe A reprend, la saison 2019 - 2020, par le **trophée des champions** qui oppose le vainqueur du championnat de 1ère division du championnat : l'**ASPO Brive** contre notre équipe, vainqueur de la Coupe de la Corrèze : **le 21 août au stade Puyblanc à Noailles à 15h00.**

Pour la saison 2019 - 2020, les calendriers des équipes séniors et l'encadrement de l'école de football vous seront communiqués dans votre BM de septembre.

Emmanuel MAZAUDOUX
2ème adjoint